



Paris, vendredi 9 mai 2025

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02449

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Modalités d'exploitation**PETITE SEINE - ECLUSE DE BEAULIEU****Modification des conditions de navigation (franchissement de l'écluse de BEAULIEU) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- du 18/04/2023 à 15:00 au 31/12/2023 à 15:00

- o Seine, canal de dérivation de Beaulieu à Villiers (écluse n°5 de Beaulieu)
pk 23.470 (écluse de Beaulieu) - Dans le chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la réouverture de la porte de garde de l'écluse de Beaulieu.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau devront être vigilants au passage de l'écluse et se conformer à la signalisation et aux ordres des opérateurs du PCC de MOUY

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

01/01/2024

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Hervé WILMORT